



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2008/17  
13 décembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules

Cent quarante-quatrième session  
Genève, 11-14 mars 2008  
Point 4.2.12 de l'ordre du jour provisoire

**ACCORD DE 1958**

Examen des projets d'amendements à des Règlements existants

Proposition de complément 31 à la série 03 d'amendements au Règlement n° 37  
(Lampes à incandescence destinées aux véhicules à moteur et à leurs remorques)

Communication du Groupe de travail de l'éclairage et de  
la signalisation lumineuse (GRE)\*

Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRE à sa cinquante-huitième session. Il a été établi sur la base du document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2007/56, modifié par le paragraphe 6 du rapport, et du document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2007/62, non modifié. Il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1 (ECE/TRANS/WP.29/GRE/58, par. 6 et 25).

---

\* Conformément au programme de travail pour 2006-2010 du Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/166/Add.1, programme d'activité 02.4), le Forum mondial élabore, harmonise et actualise les Règlements, afin d'améliorer la performance des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.

Paragraphe 3.6.2, modifier comme suit:

«3.6.2 Les définitions de la couleur de la lumière émise qui figurent dans le Règlement n° 48 et ses séries d'amendements en vigueur à la date de la demande d'homologation de type s'appliquent au présent Règlement.».

Annexe 1

Feuilles H15/1 à H15/5, modifier comme suit:

« CATÉGORIE H15 Feuille H15/1

Les dessins ont pour seul but d'illustrer les principales dimensions (en mm) de la lampe à incandescence

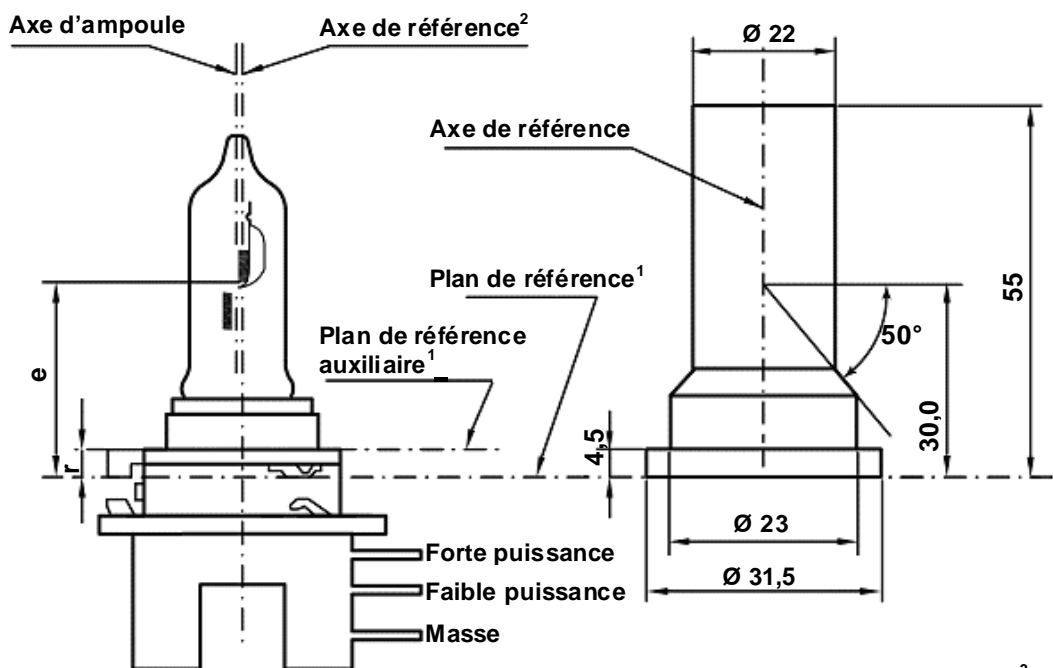


Figure 1. Dessin principal

Figure 3. Encombrement maximum³

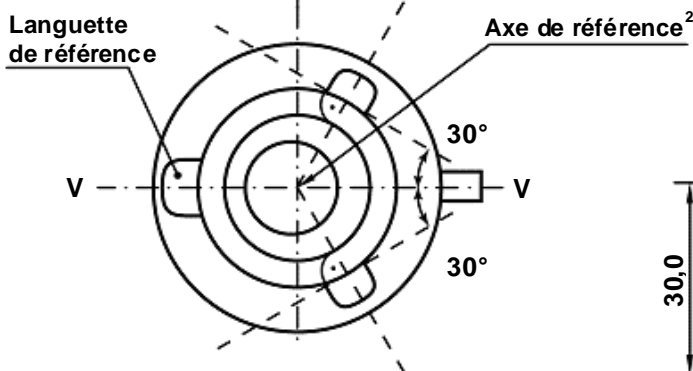


Figure 2. Définition de l'axe de référence²

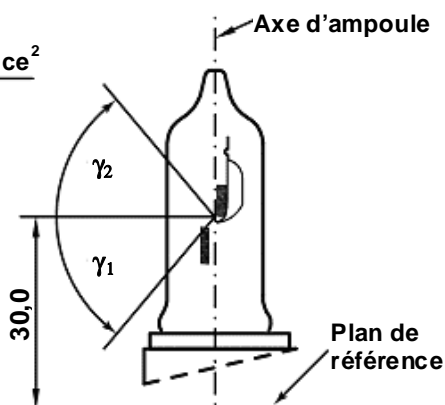


Figure 4. Zone exempte de distorsion⁴

<sup>1</sup> Le plan de référence est défini par les points où la douille est en contact du côté du socle avec les trois languettes de l'anneau du culot. Il sert de plan de référence interne. Le plan de référence auxiliaire est défini par les points sur la surface de la douille où viennent reposer les trois bossages de l'anneau du culot. Il sert de plan de référence externe. S'agissant du culot, le plan de référence (interne) est employé, mais, pour certaines applications, le plan de référence auxiliaire (externe) peut être utilisé.

<sup>2</sup> L'axe de référence est l'axe perpendiculaire au plan de référence, qui passe par l'intersection des deux perpendiculaires, comme indiqué dans la figure 2, feuille H15/1.

<sup>3</sup> L'ampoule et les fixations ne doivent pas dépasser l'enveloppe, comme indiqué dans la figure 3. L'enveloppe est concentrique à l'axe de référence.

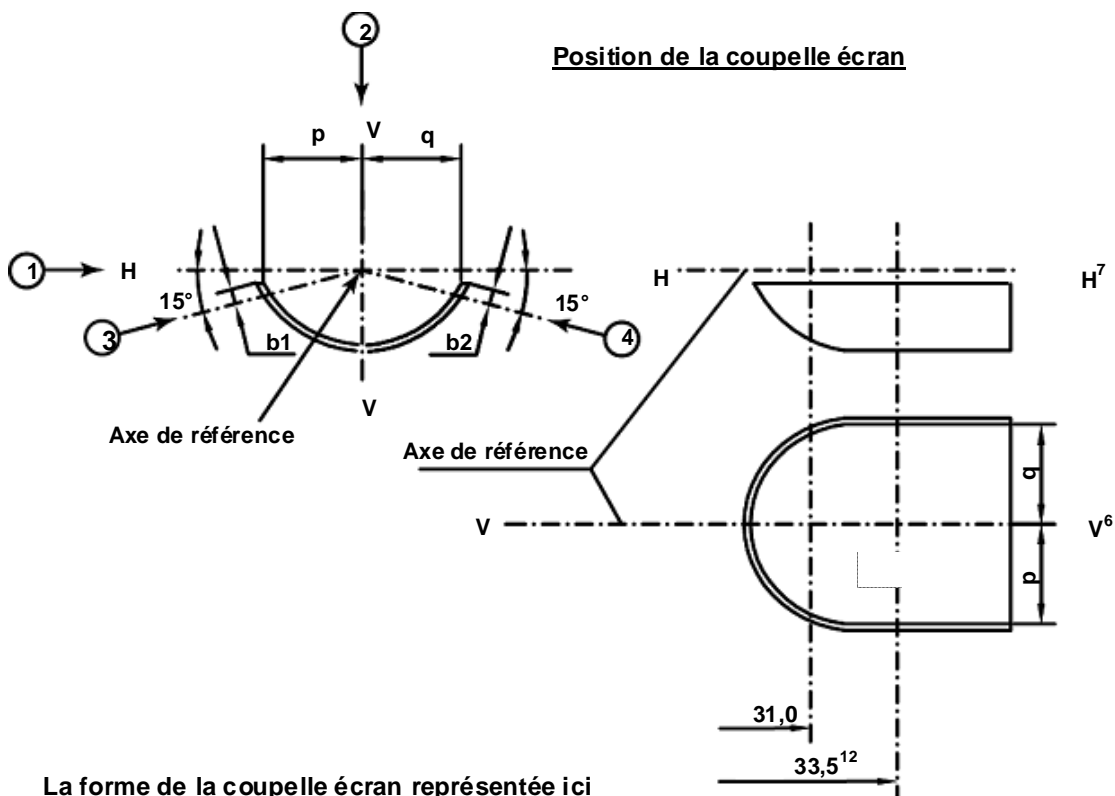
<sup>4</sup> L'ampoule doit être exempte de distorsion optique entre les angles  $\gamma_1$  et  $\gamma_2$ , comme indiqué dans la figure 4. Cette exigence s'applique à l'ensemble de la circonférence de l'ampoule entre les angles  $\gamma_1$  et  $\gamma_2$ .

CATÉGORIE H15

Feuille H15/2

Dimensions en mm		Lampe à incandescence de fabrication courante				Lampe à incandescence étalon	
		12 V		24 V		12 V	
e		30,0 + 0,35/-0,25		30,0 + 0,35/-0,25		30,0 + 0,20/-0,15	
$\gamma_1$		50° min.		50° min.		50° min.	
$\gamma_2$		50° min.		50° min.		50° min.	
r	Pour plus de détails, voir la feuille du culot						
Culot PGJ23t-1 selon la publication 60061 de la CEI (feuille 7004-155-1)							
CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES ET PHOTOMÉTRIQUES							
Valeurs nominales	Volts	12 <sup>5</sup>		24 <sup>5</sup>		12 <sup>5</sup>	
	Watts	15	55	20	60	15	55
Tension d'essai	Volts	13,2		28,0		13,2	13,2
Valeurs normales	Watts	19 max.	64 max.	24 max.	73 max.	19 max.	64 max.
	Flux lumineux	260	1 350	300	1 500		
		± 10 %					
Flux lumineux de référence à 12 V environ							1 000
Flux lumineux de référence à 13,2 V environ							1 350
Flux lumineux de référence à 13,5 V environ						290	

<sup>5</sup> Les valeurs citées dans les colonnes de gauche se rapportent au filament de faible puissance tandis que celles qui sont citées dans les colonnes de droite se rapportent au filament de forte puissance.



La forme de la coupelle écran représentée ici est purement indicative

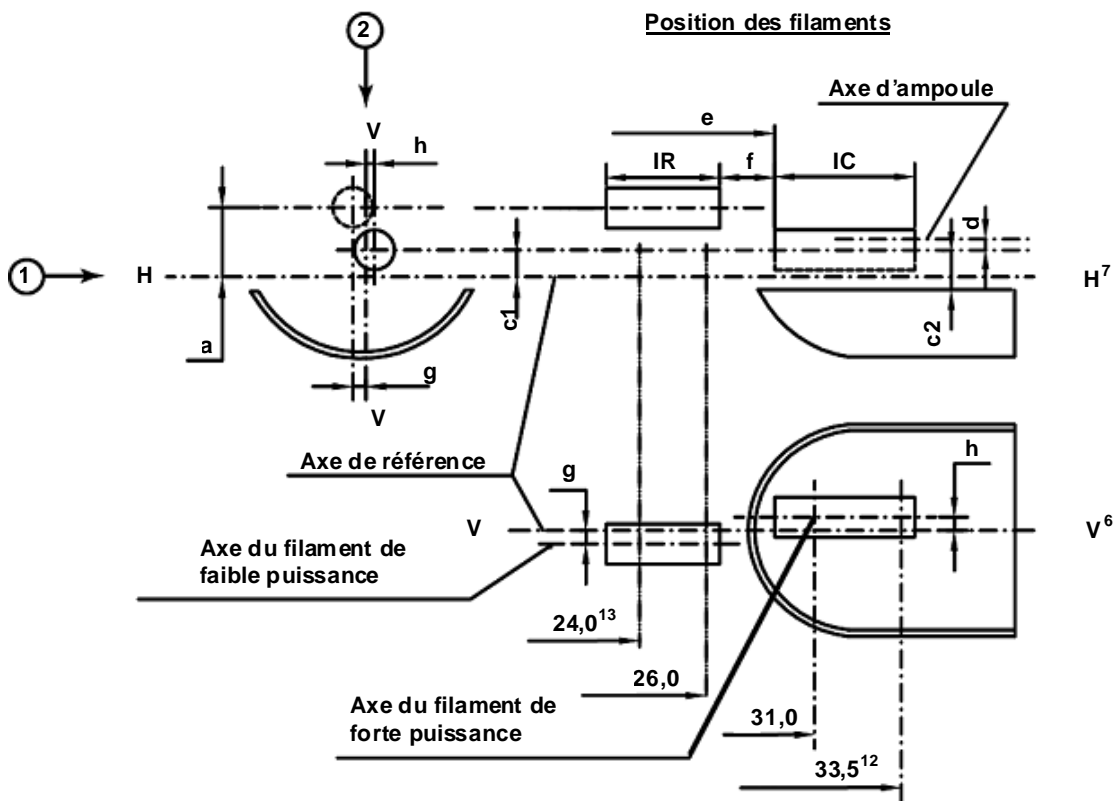


Tableau des dimensions (en mm) mentionnées sur les figures de la feuille H15/3

Référence*		Dimension**		Tolérance			
				Lampe à incandescence de fabrication courante		Lampe à incandescence étalon	
12 V	24 V	12 V	24 V	12 V	24 V	12 V	24 V
a/24,0	a/24,5	1,8		± 0,35		± 0,20	
a/26,0		1,8		± 0,35		± 0,20	
b1/31,0		0		± 0,30		± 0,15	
b1/33,5	b1/34,0	b1/31,0 mv		± 0,30		± 0,15	
b2/31,0		0		± 0,30		± 0,15	
b2/33,5	b2/34,0	b2/31,0 mv		± 0,30		± 0,15	
c1/31,0		0		± 0,30	± 0,50	± 0,15	± 0,25
c1/33,5	c1/34,0	c1/31,0 mv		± 0,30	± 0,50	± 0,15	± 0,25
c2/33,5	c2/34,0	1,1		± 0,30	± 0,50	± 0,15	± 0,25
d		min. 0,1		-		-	
f <sup>8, 9, 10</sup>		2,7		± 0,30	± 0,40	+ 0,20 - 0,10	+ 0,25 - 0,15
g/24,0	g/24,5	0		± 0,50	± 0,70	± 0,25	± 0,35
g/26,0		0		± 0,50	± 0,70	± 0,25	± 0,35
h/31,0		0		± 0,50	± 0,60	± 0,25	± 0,30
h/33,5	h/34,0	h/31,0 mv		± 0,30	± 0,40	± 0,15	± 0,20
l <sub>R</sub> <sup>8, 11</sup>		4,2	4,6	± 0,40	± 0,60	± 0,20	± 0,30
l <sub>C</sub> <sup>8, 9</sup>		4,4	5,4	± 0,40	± 0,60	± 0,20	± 0,30
p/33,5	p/34,0	Dépend de la forme de la coupelle écran		-		-	
q/33,5	q/34,0	p/33,5	p/34,0	± 1,20		± 0,60	

\* ".../26,0" correspond à la valeur mesurée à la distance du plan de référence, qui est indiquée en mm après la barre oblique.

\*\* "31,0 mv" correspond à la valeur mesurée à la distance de 31,0 mm du plan de référence.

<sup>6</sup> Le plan V-V est le plan perpendiculaire au plan de référence, qui passe par l'axe de référence et par l'axe de la languette de référence.

<sup>7</sup> Le plan H-H est le plan perpendiculaire au plan de référence et au plan V-V, qui passe par l'axe de référence.

<sup>8</sup> Les spires extrêmes des filaments sont définies comme étant les premières et dernières spires lumineuses qui forment l'angle d'hélice correct.

<sup>9</sup> Pour le filament de forte puissance, les points qui doivent être mesurés sont les intersections, vues dans la direction 1, du bord latéral de la coupelle écran avec la partie extérieure des spires extrêmes définies dans la note 8.

<sup>10</sup> "e" indique la distance du plan de référence au début du filament du feu de route comme défini ci-dessus.

<sup>11</sup> Pour le filament de faible puissance, les points qui doivent être mesurés sont les intersections, vues dans la direction 1, d'un plan parallèle au plan H-H et situées à une distance de 1,8 mm au-dessus de celui-ci, avec les spires extrêmes définies dans la note 8.

<sup>12</sup> 34,0 pour le type à 24 V.

<sup>13</sup> 24,5 pour le type à 24 V.

#### Complément d'explications à la feuille H15/3

Les dimensions ci-dessous sont mesurées dans quatre directions:

- 1) Pour les dimensions a, c1, c2, d, e, f, 1R et 1C;
- 2) Pour les dimensions g, h, p et q;
- 3) Pour la dimension b1;
- 4) Pour la dimension b2.

Les dimensions b1, b2, c1 et h sont mesurées dans des plans parallèles au plan de référence à des distances de 31,0 mm et 33,5 mm (34,0 mm pour le type à 24 V).

Les dimensions c2, p et q sont mesurées dans un plan parallèle au plan de référence à une distance de 33,5 mm (34,0 mm pour le type à 24 V).

Les dimensions a et g sont mesurées dans des plans parallèles au plan de référence à des distances de 24,0 mm et 26,0 mm (24,5 mm pour le type à 24 V).».

-----